



Le Saint-Siège

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 9 Juillet 1997

Chers Frères et Sœurs,

La tradition de l'Église montre que l'Assomption de Marie appartient au dessein de Dieu et s'enracine dans la participation de la Vierge à la mission de son Fils. Dès le Ve siècle, il a été dit que le corps de la Mère du Ressuscité devait avoir un destin glorieux. La maternité divine est donc la raison fondamentale de l'Assomption. Saint Germain de Constantinople affirme que la tendresse du Christ pour sa Mère lui a fait accueillir près de lui celle qui lui avait donné la vie.

Au pied de la Croix, Marie a pris part à la Passion de son Fils et à l'œuvre de la Rédemption. Il convenait alors qu'elle fût aussi associée à sa gloire. De plus, préservée de la faute originelle, Marie fut pleinement glorifiée dans son âme et dans son corps, comme l'a rappelé le Concile Vatican II (*Lumen Gentium*, n. 59).

Dans l'Assomption de la Vierge, nous pouvons voir aussi la volonté divine de promouvoir la femme. Aux côtés du Christ ressuscité, il y a une femme, sa propre mère: nouvel Adam et nouvelle Ève, ils annoncent tous deux la résurrection finale des corps. L'Assomption de la Vierge fait apparaître que le corps humain est le temple de Dieu, qu'il a une destinée surnaturelle et qu'il est appelé à participer à la gloire du Seigneur.

J'accueille avec plaisir les pèlerins de langue française, en particulier les groupes paroissiaux, à qui je souhaite une bonne découverte de Rome.

À chacun d'entre vous, mes chers amis, je donne de grand cœur ma Bénédiction apostolique !

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana